



Plan individuel  
de pension  
avec Zurich

## Zurich Life Pension

# RentelImmédiate

Une rente de vieillesse immédiate vous assure un complément de revenu garanti à vie. Grâce à ce complément aux prestations de prévoyance de l'AVS et de la caisse de pension, vous pouvez envisager l'avenir de manière sereine et détendue.

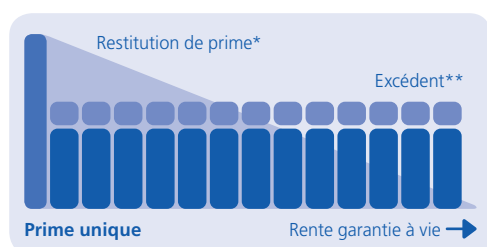
### Une RentelImmédiate est idéale pour vous si...

- vous souhaitez une rente garantie et régulière pour couvrir un besoin financier supplémentaire.
- vous voulez combler une lacune de revenu à la retraite.

### Vos avantages en un coup d'œil

- **Garantie de votre revenu à la retraite**
- **Sécurité financière de vos proches**
- **Rentes constantes ou jusqu'à trois niveaux de rentes différents au choix**
- **Choix entre trois systèmes de participation aux excédents**
- **Avantages fiscaux**

### Financement avec prime unique



\* si convenue

\*\* Le montant des excédents dépend des rendements des capitaux placés et de l'évolution des risques et des coûts; il est redéfini chaque année et ne peut donc pas être garanti.

### Prévoyance intégrale

Pour maintenir votre niveau de vie habituel une fois à la retraite, les prestations de l'AVS et de la caisse de pension ne sont souvent pas suffisantes. Avec le capital obtenu à l'échéance du pilier 3a ou un versement de capital résultant de l'institution de prévoyance du 2<sup>e</sup> pilier, vous pouvez financer une RentelImmédiate garantie à vie ou de manière limitée dans le temps. Les rentes contractuelles sont versées à l'échéance, selon vos besoins, mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement.

### Les avantages particuliers de la RentelImmédiate

#### Restitution de prime

Vous pouvez désigner une personne qui recevra, en cas de décès, le capital éventuellement restant (restitution de prime).

#### Durée garantie des rentes

Vous pouvez désigner une personne qui recevra, en cas de décès après le 1<sup>er</sup> paiement de rentes, la rente jusqu'au terme de la durée garantie des rentes.

#### Trois systèmes de participation aux excédents

En plus de votre rente garantie, d'éventuels excédents sont versés.\*\* Zurich vous offre trois différents systèmes de participation aux excédents. Vous déterminez si les excédents sont investis dans une rente bonus, une rente bonus plus ou une rente garantie plus. Pour de plus amples informations concernant les systèmes de participation aux excédents, veuillez consulter l'annexe «Systèmes d'excédent relatifs à la RentelImmédiate et à la RenteÉpargne».

### Avantages fiscaux

Pendant la phase de versement, votre rente y compris la part d'excédent, est imposée en tant que revenu par la Confédération et les cantons à hauteur de 40% seulement. Dans plusieurs cantons, la valeur de rachat ne doit plus être imposée en tant que capital pendant la durée de versement de la rente.

Conditions	Pilier 3b – prévoyance libre
Financement	prime unique en francs suisses
Rente minimale	CHF 500 par versement
Age d'entrée	0-90 ans
Mise en gage	possible à tout moment
Prêt sur police	pas possible
Frais	frais de conclusion, prime de risque et frais administratifs

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement. Adressez-vous à l'agence Zurich la plus proche, appelez-nous gratuitement au 0800 060 161 ou prenez directement contact avec votre courtier/broker. [www.zurich.ch/pension](http://www.zurich.ch/pension)

Zurich Compagnie d'Assurance sur la Vie SA  
Thurgauerstrasse 80, 8050 Zurich  
Téléphone 0800 060 161, [www.zurich.ch](http://www.zurich.ch)

En cas de divergence entre les données contenues dans cette fiche d'information et les conditions d'assurance applicables, ces dernières font foi.



*Because change happenz*®